



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

## FICHE DE POSTE

<b>NOM :</b>	<b>PRENOM :</b>
<b>LIBELLE POSTE :</b> Responsable de secteur Voirie, espaces verts et chemins de randonnée	<b>LIBELLE STRUCTURE :</b> Services techniques

### I – DEFINITION DU POSTE

Sous l'autorité de la Direction du pôle environnement, organise et met en œuvre la politique d'exploitation routière en assurant l'entretien préventif et curatif du patrimoine de voirie et du réseau routier.

Effectue des travaux de voirie. Assure le suivi et participe à l'entretien des chemins de randonnée, des travaux d'espaces verts.

Il organise les travaux d'entretien et d'aménagements des zones artisanales et industrielles du territoire.

Participe ponctuellement, avec les responsables de secteurs, aux autres missions du pôle environnement.

### II – DESCRIPTION DES MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITES

#### 1- Participe à la définition des orientations stratégiques en matière de patrimoine voirie

Estime, programme et coordonne les travaux d'aménagement de la voirie.

Réalise des études d'opportunité, de faisabilité.

Assure la gestion **administrative** : contrôle et suit les arrêtés nécessaires au chantier, rédige les ordres de service, avenants, comptes rendus, réponses aux usagers, met à jour régulièrement le logiciel audit de voirie pour le suivi des travaux de voirie, assure le suivi des permissions voirie avec rédaction des préconisations, prépare les cahiers des charges des marchés publics ou demandes de devis; **financière** (participe à l'élaboration et suit les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement ; **technique** (relevé de terrain, devis, plan informatique, logiciels, préconisations des travaux nécessaires en lien avec les Elus du Territoire).

Représente et assiste le maître d'ouvrage au quotidien sur les aspects techniques, administratifs et financiers lors des opérations d'aménagement de voirie et d'espaces verts.

#### 2- Missions de terrain pour superviser

Supervise et participe aux travaux à réaliser en matière de voirie, espaces verts et de chemins de randonnée.

Encadre les équipes techniques.

Prépare l'ensemble du chantier (de l'installation à la réception). Assure la coordination des intervenants, la surveillance de chantiers et le contrôle qualitatif et quantitatif des travaux).

Supervise la planification et la coordination de chantiers réalisés en maîtrise d'œuvre interne ou par des entreprises extérieures

Contrôle l'exécution des travaux effectués par des ouvriers/ agents de la voirie (en prenant en compte le dossier technique et les normes d'exécution d'un projet) et contrôle les matériaux.

Assure le contrôle et la vérification le respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers.

Estime et programme les travaux de fauchage des accotements et broyage des fossés et talus.

Conçoit et pilote un plan de viabilité hivernale, coordonne les interventions avec les différents partenaires.

Parcourt les chemins de randonnée, planifie et organise des travaux d'entretien y compris le balisage.

### III – EXIGENCE DU POSTE

**Diplômes** : Niveau B.A.C+2 en VRD/Aménagement.

**Connaissances requises :**

Connaître les champs d'intervention de la collectivité en matière de voirie et réseaux divers.

Connaître les techniques de conduite d'opérations : niveaux de services, organisation de l'intervention, gestion des trafics, signalisation.

Posséder des notions en urbanisme (Aménagement d'espaces publics).

Posséder des connaissances en topographie.

Connaître l'organisation d'un chantier de travaux.

Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liée aux outils et aux produits utilisés.

Connaître les règles de sécurité et de signalisation des chantiers.

**Compétences techniques requises :**

Savoir organiser, planifier les opérations sur un chantier

Savoir effectuer un métré et confirmer les préconisations de travaux à planifier

Savoir s'adapter aux évolutions technologiques

Savoir vérifier l'application des règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public.

Savoir appliquer les prescriptions techniques (normes et réglementations), assurer la sécurité des interventions.

Savoir rédiger les documents administratifs de chantier.

Savoir vérifier la correspondance entre les travaux et le contrat initial.

Savoir interpréter les différents textes juridiques ayant trait aux marchés publics.

Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, connaître et utiliser la gestion assistée par ordinateur.

**Aptitudes, savoir être ... :**

Suivre des processus méthodologiques rigoureux.

Posséder l'esprit d'initiative.

Être rigoureux avec les entreprises et fournisseurs, être le garant de la bonne exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coût.

Travailler en transversalité avec les différents services concernés.

### IV – TEMPS DE TRAVAIL.

- **Durée hebdomadaire du travail** : 35 heures
- **Horaires** : 08h30-12h00- 13h30-17h00 sauf vendredi 16h30 1RTT par mois
- **Lieu d'embauche** : CDC VAM Vimoutiers

### V- AUTRES OBSERVATIONS (LE CAS ECHEANT)

Nombreux déplacements à prévoir sur les 46 communes du Territoire

Port des EPI obligatoire

Permis B obligatoire

Cette fiche de missions est amenée à évoluer dans le temps et les missions décrites sont non exhaustives.

Signature du titulaire du poste :	Approuvé par (N+1) :
Date :	Date :